



Conseil général
Sur la Place 1
1354 Montcherand

Montcherand, le 27 mai 2024

Rapport de gestion 2023

Préambule

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la Commune pour l'année 2023.

Municipalité

Bertrand Gaillard	syndic (2011)
Nicolas Biselx	municipal et vice-syndic (2014)
Yves Giroud	municipal (2021)
Rachel Goy	municipale (2022)
Dominique Wittwer	municipale (jusqu'au 31.08.2023)
Swen Schneider	municipal (dès le 01.09.2023)

La Municipalité s'est réunie en séance à 40 reprises.

Total d'heures de vacations : 558.

Personnel communal

Secrétaire municipale :	Sandra Cunsolo (2013)
Boursière :	Karyn Spadotto (2021)
Responsable du contrôle des habitants :	Karyn Spadotto (jusqu'au 30 avril 2023) Yvette Vaudroz (dès le 01.05.2023)
Responsable du site Web :	Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande-salle :	Corinne Martin (2014)
Employé communal :	Joao Rolao (1992)

Population

La population a fluctué entre 496 habitants au 1^{er} janvier et 494 habitants au 31 décembre.

Routes

Divers entretiens courants ont été effectués durant l'année. Ils ont été moins importants que prévu. Des honoraires plus élevés que prévu sont en lien avec l'étude d'un trottoir reliant le village au site de la grande-salle.



Plan d'affectation communal

L'étude du système de gestion des zones d'activité a bien avancé au niveau régional. Pour rappel, cette étude est chapotée par l'ADNV qui a mandaté un bureau pour sa réalisation. Nous attendons impatiemment sur ce système de gestion pour pouvoir relancer les travaux de notre PaCom (Plan d'affectation communal).

Forêts

La Commune fait partie du triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier. Douze mises ont été vendues pour un volume de 68.7 m³ et pour un montant total de CHF 928.00. Suite à l'entrée en vigueur d'une directive en 2022, les mises ont été attribuées uniquement aux personnes étant au bénéfice d'un certificat de formation.

L'année 2023 a suivi le même scénario qu'en 2022 avec un climat stressant pour les forêts. L'été sec a affaibli de nombreux sapins et épicéas qui ont été la proie des insectes, principalement le bostryche. Une fois atteinte, la plante ne peut s'en remettre et sèche sur pied. Il est alors nécessaire d'abattre les arbres afin de pouvoir les commercialiser avant que les dégâts des insectes ne déprécient la qualité du bois. Le volume de bois exploité sous forme de chablis dans notre région est important depuis plusieurs années, et cela influence négativement le prix des bois. Sur le territoire du triage du Suchet, le volume de chablis représente un volume de 7'000 m³ pour l'année 2023, pour une possibilité totale de 12'770 m³/année.

Le triage du Suchet a effectué une coupe de bois "classique" dans nos forêts, d'un volume de 81 m³. Deux autres coupes d'un volume total de 112 m³ ont été effectuées, mais il s'agissait de chablis (arbres secs ou renversés). La possibilité d'exploitation de nos 81 ha de forêts et de 400 m³/années.

Police

Suite à la décision de la commune d'Orbe de quitter la "Police Nord Vaudois", notre Commune a été contrainte d'en sortir au 31 décembre 2022. Nous sommes désormais sous l'égide de la Gendarmerie vaudoise et sommes rattaché au poste de Chavornay. Chaque trimestre, l'adjutant Bonnevaux, chef de poste, rapporte à la Municipalité les événements survenus sur le territoire communal.

Finances / service financier

Globalement, la situation financière de la Commune est, comparativement à l'année précédente, toujours saine et tous les indicateurs sont au vert.

Vous trouverez ci-après quelques explications sur le compte de fonctionnement et le compte de bilan ; pour le surplus, nous vous invitons à consulter le préavis n° 01/2024 relatif à l'adoption des comptes communaux 2023.

Compte de fonctionnement

Budgété sur un déficit de CHF 89'430.00, l'exercice 2023 boucle sur un excédent de revenus de CHF 42'427.98 (contre un excédent de revenus de CHF 76'299.92 en 2022).

Cet exercice 2023 s'inscrit dans la lignée de l'année 2022.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 180'690.00 contre CHF 234'481.00 en 2022. Le détail chiffré de ladite marge figure dans un tableau annexé au préavis.

Par contre, les amortissements du patrimoine administratif ont progressé (+ 16.4%) par rapport à 2022 pour s'élever à CHF 144'929.15 contre CHF 124'474.95.



Quant aux attributions aux fonds de réserves, ces derniers ont également augmenté (+ 68.8%) pour se situer à CHF 61'094.53 contre CHF 36'182.10 en 2022 ; le poste le plus important est représenté par l'attribution aux pertes sur débiteurs impôts, qui représente plus de 90% de cette augmentation.

Capacité d'autofinancement 9.7 % (9.5 % en 2022)

(Normes : > 10 % bonne ; 6-10 % moyenne) (Marge d'autofinancement / revenus courants).

Compte de bilan

Le niveau des liquidités est en légère augmentation pour s'élever à CHF 1'034.203.07 contre CHF 976'671.76 en 2022. L'endettement amorti de CHF 200'000.00 en 2021, s'élève à CHF 1'000'000.00 et la prochaine échéance est fixée pour 2024, à hauteur de CHF 300'000.00. Toutefois, compte tenu des travaux futurs, il est prévu de renouveler cette tranche en l'état.

Endettement brut / habitant CHF 2'016.00 (CHF 2'016.00 en 2022)

(Dette à moyen et long terme / nbre d'habitants)

Endettement net / habitant CHF -1'991.00 (CHF -1'744.00 en 2022)

[(Endettement brut + engagements courants + passifs transit.) - (Disponibilités + avoirs + placements + actifs transit.)] / nbre d'habitants

Il ne s'agit donc pas d'une dette, mais d'une fortune par habitant, renforcée par rapport à 2022. L'endettement communal reste faible.

Eaux et épuration

Réservoir

A la suite de l'acceptation du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) et l'Office de la Consommation (OFCO), un planning indicatif nous a été présenté et prévoyait initialement un début des travaux en automne 2024. Toutefois, en raison de retards pris lors de l'obtention d'examens préalables, ce délai s'est vu repoussé pour le printemps 2025.

Rapport d'inspection

En octobre 2023, l'OFCO a procédé à une inspection générale du réseau d'eau de la Commune.

Globalement, tant au niveau du réseau, que de la qualité de l'eau, la situation peut être qualifiée de bonne. Certes, quelques corrections et modifications doivent être apportées et la Municipalité met tout en œuvre pour corriger ce qui doit l'être, tout en sachant que la construction du nouveau réservoir apportera une certaine plus-value au réseau.

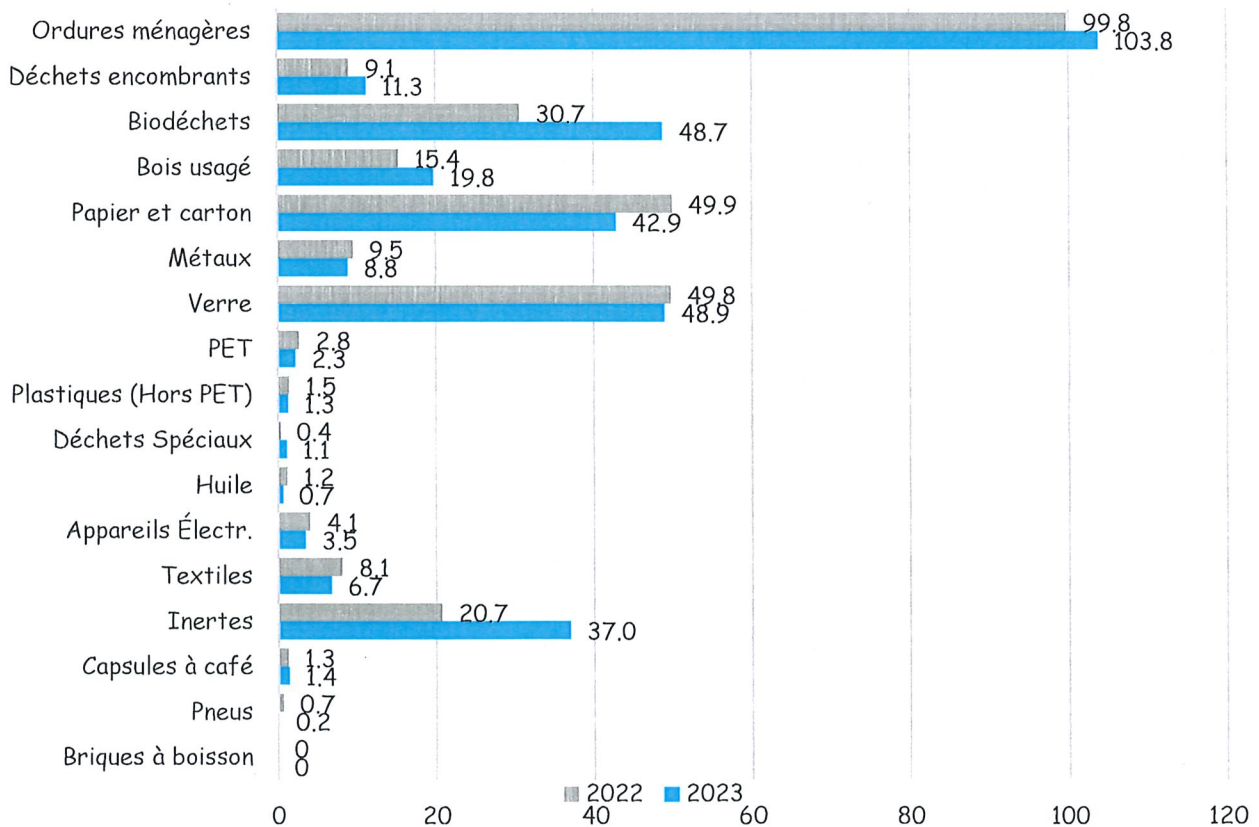
Gestion des déchets

En 2023, le centre de tri a enregistré les départs d'Eva Massard et Timothée Martin de leur poste de surveillant. La Municipalité saisit cette occasion pour les remercier pour leur engagement et leur travail effectué. Gabriel Gaillard a été engagé pour compléter l'équipe, actuellement composée de Théo Guignard et Kendra Scoranno.



	2021	2022	2023
	En tonne [t]	En tonne [t]	En tonne [t]
Ordures ménagères	52,54	49,31	51,29
Déchets encombrants	9,84	4,48	5,56
Déchets compostables	22,48	15,17	24,08
Bois usagé	16,44	7,59	9,77
Papier	12,07	12,12	9,75
Papier + cartons	14,44	12,54	11,42
Métaux (ferraille / Alu / fer blanc)	8,06	4,71	4,37
Verre mélangé	27,1	24,58	24,18
PET	1,47	1,38	1,13
Flaconnage	0,92	0,73	0,65
Déchets spéciaux	0,20	0,20	0,56
Huiles	0,58	0,60	0,33
Textiles	4,0	4,0	3,33
Déchets inertes	19,48	10,24	18,26
Appareils électroménagers et électroniques	0,27	2,03	1,72

Quantités par habitant [kg/hbt]





Au mois de septembre, l'entreprise CRIDEC a effectué un audit au centre de tri concernant le stockage et le conditionnement des déchets spéciaux des ménages. Cet audit avait pour but d'inspecter la conformité de nos locaux ainsi que notre entreposage. En cas de non-conformité des locaux, ces déchets n'auraient plus pu être repris par notre centre de tri dès le 1er septembre 2022.

Depuis le 1er septembre 2022, nous sommes tenus de suivre les nouvelles recommandations et directives concernant le stockage et le conditionnement des déchets spéciaux. Cela implique qu'une tierce personne n'est plus autorisée à rentrer dans le local de stockage pour y déposer ses déchets, pour des questions de sécurité. La population est donc invitée à s'adresser au surveillant qui déposera lui-même les déchets dans le container fermé à clé.

Archives communales

M. Michel Greppin, ancien municipal, est mandaté pour la numérisation de nos archives depuis les années 1300 à nos jours.

Police des constructions

La Municipalité a délivré 3 permis de construire, et accordé 7 dispenses d'enquêtes et 10 autorisations municipales d'installations de panneaux solaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place.

Eglise catholique

Notre Commune fait partie de la Paroisse catholique Notre-Dame de Grâce d'Orbe, et devra participer au financement des travaux d'assainissement du bâtiment de l'Eglise catholique d'Orbe.

En effet, l'état de dégradation du bâtiment de l'église d'Orbe devient préoccupant, ce qui a conduit à la transmission d'un projet d'assainissement. Celui-ci comprend notamment la rénovation de l'enveloppe horizontale, la restauration de l'espace intérieur et le rafraîchissement de la façade.

Mme Rachel Goy, municipale, s'est portée volontaire pour intégrer le comité de pilotage des travaux d'assainissement de l'église catholique d'Orbe.

Parallèlement, quelques travaux nécessaires sont également prévus pour la chapelle de Chavornay.

Ecoles

La Commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire, ainsi que neuf autres communes : Agiez, Arnex, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Valeyres sous Rances, Sergey et Orbe. Cela représente 11'354 habitants au 31 décembre 2023, 1'029 élèves en primaire et 417 en secondaire, ainsi que 83 enseignants en primaire et 59 en secondaire, avec 24 enseignants spécialisés et 14 assistantes à l'intégration.

La commune de Montcherand comptait 40 élèves en primaire et 25 en secondaire.

Les travaux de construction du bâtiment sont en cours en 2023, et seront terminer mi-2024.

Le bâtiment scolaire aura également sous son toit une structure d'accueil parascolaire (UAPE) qui sera gérée par l'AJOVAL.



Affaires sociales

Pour l'accueil de jour, la Commune fait partie de l'AJOVAL et pour l'action sociale, elle fait partie de l'ARAS JUNOVA. La Municipalité est représentée au conseil intercommunal de ces deux associations par Swen Schneider. L'ARAS JUNOVA a développé une nouvelle prestation afin de mieux orienter les personnes dans le besoin vers les structures adaptées, cette nouvelle prestation porte le nom de OASIS.

BATIMENTS

Grande-salle

- Installation d'un réseau wifi
- Peinture de la façade à l'entrée des vestiaires
- Pose d'une barrière respectant les normes de sécurité sur l'entrée de l'abri
- Rapport CECB+ de la Grande-salle
- Etude d'extension du bâtiment pour la création d'une annexe de la grande salle

Administration communale

- Le pilier public a été déplacé à l'intérieur du bâtiment, ce qui a nécessité quelques travaux de peinture

Eglise

- Installation d'un récepteur Bluetooth sur la sonorisation.

Appartement de l'ancienne Poste

- Remplacement du lave-vaisselle

Pressoir

- Révision de la citerne et passage à du mazout Eco
- Peinture de la rampe d'escaliers et du montant au bas de celui-ci menant à l'appartement
- Pose de 10 garde-corps en verre aux fenêtres de l'appartement afin que la hauteur soit aux normes.

Petit Château

- Installation d'un poêle à bois d'occasion.

Congélateur

Pas de travaux

WC public

Pas de travaux

ORPC

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 9 mai 2023 à Baulmes, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Comptes 2022 et rapport de gestion.

Le 20 septembre 2023 à Orbe, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Budget de fonctionnement de l'année 2024.



Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Nicolas Biselx.

SDISPO

Les 18 communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Croy, Essert-Pittet, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances, Vuiteboeuf.

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 11 mai 2023 à Orbe, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Gestion et comptes de l'année 2022

Le 4 octobre 2023 à Orbe, avec à l'ordre du jour le préavis :

- Budget pour l'année 2024

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Dominique Wittwer jusqu'au 31 août 2024, puis par Swen dès le 1^{er} septembre 2023 et au comité de direction, par Nicolas Biselx.

Informatique

- Poursuite de la migration de notre système de gestion des ressources d'entreprise ERP (Enterprise Resource Planning)
- Refonte complète du site internet

Conclusions

L'année 2023 a été satisfaisante. La mise en route du nouveau programme n'a pas été simple. Le personnel communal a fait preuve de beaucoup de courage et de professionnalisme pour dompter ce nouvel outil au potentiel élevé mais d'une complexité incontestable.

La Municipalité remercie les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la Commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour leur collaboration et leur dévouement. La Municipalité remercie également le personnel communal pour son excellent travail tout au long de l'année.

Au nom de la Municipalité

Le syndic


Bertrand Gaillard

La secrétaire :


Sandra Cunsolo

